



GOUVERNANCE, DÉMOCRATIE SOCIALE ET TRAVAIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

→ 26-27 janvier 2017 | Locaux de la confédération CFDT, 2 boulevard de la Villette, Paris 19^e

PROGRAMME

JEUDI 26 JANVIER 2017

9 h 30 - 10 h 00 Accueil café

10 h 00 - 10 h 30 Ouverture politique

Par Laurent BERGER, secrétaire général de la CFDT.

10 h 30 - 11 h 00 Discours introductif

Par Franck LOUREIRO, secrétaire général adjoint du Sgen-CFDT.

SESSION 1

Un nouvel acte à poser dans le dialogue entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) et les établissements, et entre établissements d'un même territoire.

Présentation et synthèse par Françoise LAMBERT, secrétaire fédérale du Sgen-CFDT.

11 h 00 - 13 h 00 Table ronde 1 – Vers un nouveau dialogue entre tutelle et établissements de l'ESR ?

Il s'agira ici de questionner l'état du dialogue entre la tutelle et les établissements de l'ESR dans le cadre du mouvement d'autonomie des établissements et de la dynamique des regroupements. Nos intervenants aborderont également les pistes d'évolutions possibles, souhaitables, voire indispensables. Le dialogue mené par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), établissement par établissement, est-il encore d'actualité ? Comment est prise en compte la dynamique des contrats de site ? Quel est l'impact du passage aux responsabilités et compétences élargies sur ce dialogue entre tutelle et établissements de l'ESR ?

Animation par Brigitte PRADIN, directrice de l'Institut national universitaire Champollion, ancienne secrétaire fédérale du Sgen-CFDT.

Intervenants :

- Jean-Richard CYTERMANN, chef du service de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IG-AENR),
- Éric PIOZIN, MENESR, chef du service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier de la DGESIP,
- Matthieu GALLOU, président de l'université de Bretagne occidentale (UBO), ancien secrétaire fédéral du Sgen-CFDT,
- Christine MUSSELIN, directrice scientifique au CNRS.

13 h 00 - 14 h 30 **Pause déjeuner**

14 h 30 - 16 h 00 **Table ronde 2 – Le dialogue est-il possible entre les établissements d'un même territoire ?**

L'ESR est un système en perpétuelle évolution, soumis à des influences exogènes multiples (demande sociale, demande économique, concurrence internationale, concurrence du secteur privé, etc.). Les regroupements sont-ils l'occasion de développer les coopérations et donc de rendre plus performants les établissements ? Ou ne sont-ils que des occasions pour les chefs d'établissement de se répartir autrement le pouvoir ? Constituent-ils une remise en cause d'une politique nationale (autonomie vs atomisation) ? Conduisent-ils à un empilement de structures (démembrement vs mutualisation salutaire) ? Nos invités, issus d'universités, d'organismes de recherche, de regroupements et d'organisations syndicales de salariés et d'étudiants, proposeront des approches croisées, voire opposées, sur le nécessaire dialogue entre établissements d'un même territoire. Ils aborderont aussi les différents modèles de regroupements.

Animation : Christophe BONNET, **secrétaire fédéral du Sgen-CFDT**.

Intervenants :

- Olivier PRÉVÔT, **premier vice-président de la communauté d'université et d'établissement (COMUE) université Bourgogne Franche-Comté,**
- Jimmy LOSFELD, **président de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE),**
- Carle BONAFOUS-MURAT, **président de l'université de Sorbonne Nouvelle Paris 3,**
- Jean-Louis LABARRIÈRE, **Sgen-CFDT Recherche EPST.**

16 h 00 - 16 h 30 **Synthèse de la session 1**

Par Françoise LAMBERT, **secrétaire fédérale Sgen-CFDT**.

VENDREDI 27 JANVIER 2017

08 h 30 - 09 h 00 Accueil café

SESSION 2

Le dialogue social : état des lieux et perspectives d'évolutions.

Présentation et synthèse par Marylise LÉON, **secrétaire nationale de la CFDT.**

09 h 00 - 10 h 30 Table ronde 3 – Les conditions d'une participation effective et efficace de l'ensemble de la communauté universitaire à la gouvernance.

Plus de trois ans après la promulgation de la loi ESR dite « Loi Fioraso », les conseils centraux des établissements ont été renouvelés. Les nouvelles instances prévues par la loi dans le cadre des regroupements ont également vu le jour. Les personnels des établissements et des étudiants y ont élu leurs représentants. Quel bilan peut-on tirer de leur participation au dialogue social dans ces différentes instances ? Le rôle de ces représentants est-il mieux reconnu voire amélioré par les nouvelles dispositions prévues par la loi ? Ou, au contraire, y est-il plus dilué ? Peuvent-ils agir concrètement sur les conditions de travail et d'études de leurs mandants ? Les agents et les étudiants se sentent-ils mieux représentés dans ces nouveaux lieux de dialogue (CAC notamment) ? De quelle marge pourrait disposer chaque établissement pour adapter son modèle de dialogue social à ses réalités propres ?

Animation : Christine BARRALIS, **secrétaire fédérale du Sgen-CFDT.**

Intervenants :

- Marylène OBERLÉ, **directrice générale des services, adjointe d'appui aux missions transverses, université de Strasbourg,**
- Marie-Christine VERMELLE, **secrétaire académique pour le supérieur au Sgen-CFDT Nord-Pas-de-Calais, secrétaire de la section Sgen-CFDT à l'université de Lille 1,**
- Aldjia MAZARI, **université de Paris Saclay, militante CFDT Défense,**
- Maxime BUREAU, **membre du bureau national de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).**

10 h 30 - 11h 00 Pause café

11h00 - 12h30 Table ronde 4 – La gouvernance des établissements restera-t-elle ou doit-elle rester « l'affaire » des présidents et de leurs équipes ?

La loi du 22 juillet 2013 a cherché à répondre à la critique d'une concentration trop importante des pouvoirs entre les mains des présidents. La tentative de rééquilibrage a-t-elle réussi ? La gouvernance collégiale, par des pairs, est-elle un modèle viable ? D'autres systèmes existent-ils où les personnels et les usagers auraient une place centrale dans les prises de décisions ? Des invités issus d'univers différents (ESR, collectivités territoriales, secteur hospitalier) pourront comparer des modèles de gouvernance et de dialogue social existant dans d'autres champs de la fonction publique et du secteur privé.

Animation : Mylène JACQUOT, secrétaire générale de l'Uffa.

Intervenants :

- Abdellah BENHAMOU, L'Artésienne, représentant de la Confédération générale des sociétés coopératives et participatives (Scop),
- Philippe PARET, issu du secteur hospitalier, CFDT,
- Olivier SANDRE, personnel Sgen-CFDT Recherche EPST d'un organisme de recherche,
- Vincent POIRRIEZ, vice-président affaires juridiques, université de Valenciennes et Hainaut-Cambrésis.

12h30 - 13h00 Synthèse de la session 2

Par Marylise LÉON, secrétaire nationale de la CFDT.

Clôture de la journée

Par Catherine NAVÉ-BEKHTI, secrétaire générale du Sgen-CFDT.